

Communauté de Communes du Pays Rhénan 32 Rue du Général de Gaulle 67410 Drusenheim T. 03 88 06 74 30 contact@cc-paysrhenan.fr www.cc-paysrhenan.fr

Le cadre réglementaire de collectivités territoriales est en pleine évolution depuis la loi NOTRe. Dans le cadre d'une nouvelle organisation de ses services, et pour permettre le transfert de nouvelles compétences, la Communauté de communes du Pays rhénan recrute :

# Un(e) directeur (trice) de son nouveau pôle « Technique » Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (catégorie A) Temps complet

### Poste à pourvoir dès que possible

### Descriptif

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, l'agent sera chargé de prendre la direction administrative et financière du pôle « technique ». Le directeur de pôle pilote les projets techniques de la communauté de communes et la coopération technique avec les communes dans le cadre du schéma de mutualisation.

#### **Missions**

- Mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de projets techniques
- Assister et conseiller la direction générale et les élus
- Coordonner les activités du pôle
- Gérer l'administration et le budget du pôle
- Animer et manager les services
- Assurer une veille réglementaire et technique
- Mettre en place une mission d'AMO technique dans le cadre du schéma de mutualisation
- Animer un réseau d'échanges avec les D.S.T communaux

#### Compétences requises

Connaissances variées dans le domaine technique (voirie, réseaux divers, bâtiment) Connaissances des règles des marchés publics et finances locales Conduite de projets Capacité à initier, construire et suivre des projets structurants Management

#### Profil recherché

Agent titulaire (recrutement par voie de mutation), à défaut CDD de droit public de 3 ans maximum (renouvelable dans la limite de 6 ans selon l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) Titulaire du permis B + voiture personnelle Expérience dans un poste équivalent fortement appréciée

#### Candidatures

Les lettres de motivation et CV détaillés sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays rhénan

## avant le 16 avril 2018

Soit par courrier à l'adresse 32 rue du Général de Gaulle 67410 Drusenheim Soit par mail harmonie.candelier@cc-paysrhenan.fr.